



Attention

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008
Version 2.0 Date de révision 26 mai 2021
Date d'impression 26 mai 2021

Calcium chloride dihydrate

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit Calcium chloride dihydrate

Code Produit T885

Société EUROMEDEX
24, rue des Tuilleries BP 684
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
Tél : 03 88 18 07 22 Fax : 03 88 18 07 25
e.mail : research@euromedex.com Internet : www.euromedex.com

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Acute Tox. 4 - Toxicité aigüe (Oral) (catégorie 4), H302

Eye Irrit. 2 - Irritation oculaire (catégorie 2), H319

Contenu d'étiquette

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Pictogramme



Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Informations Additionnelles sur les Dangers

Aucun(e)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom : Calcium chloride dihydrate

Formule : CaCl₂.H₂O

Poids moléculaire : 147,02 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Classification	Concentration
10035-04-8	600-075-5		Acute Tox. 4 ; Eye Irrit. 2 H302, H319	<=100 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.



Attention

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Version 2.0 Date de révision 26 mai 2021

Date d'impression 26 mai 2021

Calcium chloride dihydrate

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais - Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chlorure d'hydrogène gazeux, Oxyde de calcium

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres informations

Donnée non disponible.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière.

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précaution pour garantir la sécurité de la manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conditions de stockage sûres



Attention

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Version 2.0 Date de révision 26 mai 2021

Date d'impression 26 mai 2021

Calcium chloride dihydrate

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Sensible à l'humidité

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection du corps

Vêtements étanches. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143).

Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143).

Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme: Solide, Poudre cristalline

Couleur: blanc

Odeur : donnée non disponible

Seuil olfactif donnée non disponible

pH : 7-7.5 (eau, 5%)

Point de fusion/point de congélation : 176 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : donnée non disponible

Point d'éclair donnée : non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : n'est pas inflammable.

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : donnée non disponible

Densité relative : donnée non disponible

Hydro solubilité : Soluble – 147 g/l



Attention

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Version 2.0 Date de révision 26 mai 2021

Date d'impression 26 mai 2021

Calcium chloride dihydrate

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec : bore trifluorure, éther vinylméthylique, eau.

Dégagement de gaz ou de vapeurs dangereux avec : métaux (Zinc)

Conditions à éviter

L'exposition à l'humidité peut altérer la qualité du produit

Matières incompatibles

Acides forts, borane/oxyde de bore, Zinc, Oxyde de calcium, éther méthylvinyle.

Le chlorure de calcium est attaqué par le trifluorure de brome.

Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Symptômes: Après absorption de grandes quantités; Troubles gastriques/intestinaux

Conséquences possibles; irritations des muqueuses

DL50 Dermale - Lapin - > 5.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - lapin - Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - lapin – Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Négatif

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : Peut irriter le système respiratoire.

Ingestion : Troubles gastriques/intestinaux

Peau : Peut provoquer une irritation de la peau.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.



Attention

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Version 2.0 Date de révision 26 mai 2021

Date d'impression 26 mai 2021

Calcium chloride dihydrate

Information supplémentaire

RTECS: EV9810000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Poissons : CL50 - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) - 10.650 mg/l - 96 h

Daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 144 mg/l - 48 h

Algues : CI50 - 3.130 mg/l - 120 h

Persistante et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets nocifs

Donnée non disponible

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU Non enregistré

Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

Groupe d'emballage

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.



Attention

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Version 2.0 Date de révision 26 mai 2021

Date d'impression 26 mai 2021

Calcium chloride dihydrate

16. AUTRES DONNÉES

Acute Tox. 4 - Toxicité aigüe 4

Eye Irrit. 2 - Irritation oculaire 2

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

Euromedex ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.